

Compagnie des Archers Quevenois



Queven le 13 November 2022

CR du 10 novembre 2022 A Kerlaran

Présents : Michelle et Manu, Didier, Bruno, Alain, Guy et Laurent

Absents excusés : Rachel, Jean-Paul, William

Absent : Thibaud

Début à 18h35

1 Bilan d'activité :

62 licenciés avec l'espoir d'arriver à 65 et peut-être 70 en fin d'année.

20 non renouvellements

2 Bilan financier :

Nous avons 62 adhérents plus les « découvertes » et un jeune qui a annulé son adhésion

Après mise à jour des dépenses et recettes en cours il devrait rester 1735€ dans le compte.

L'assurance actuelle semble beaucoup plus chère que celle proposée par la fédération. Il faut regarder les conditions (action : Didier)

3 Bilan sportif :

Publiés régulièrement par Didier.

4 Les concours :

Faute d'arbitre, la compagnie ne peut organiser que des championnats départementaux

Le départemental en salle les 21 et 22 janvier : 2 fois 56 tireurs par jour

Matériel : les supports de tir ont été revus et sont utilisables

Nous devons nous équiper :

- d'un filet de protection de 12/3 m, en commande.
- d'un éclairage LED des cibles (voir prix et montages) (action: Didier, Guy, Laurent), Alain contact Gilles, le Capitaine d'Arzal, pour un prêt de leur éclairage (Action Alain)
- de blasons qu'il faudra négocier pour rendre ceux qui n'auront pas été utilisés (action : Didier)
- d'une moquette de protection pour le sol du gymnase. Récupération de moquette au parc des expositions le lundi 14 novembre matin
- de 6 barrières en plastique. La demande de matériel est partie en mairie. (action : Didier)

Organisation :

L'installation et le démontage inscription à organiser (action : Didier)

L'équipe salle pour changer les blasons

Organiser des volontaires pour tenir la restauration et la buvette en faisant appel aux bonnes volontés pour les gâteaux

Compagnie des Archers Quevenois

La nourriture des arbitres et de Commission Sportive CD56 est à notre charge 2x6 repas

Le départemental nature du 23 avril :

2 départs sur 21 cibles qui ne devront pas être modifiées. (sur quel tir s'effectue le classement ?

(action : Guy, Bruno)

Les archers de Quéven peuvent concourir s'ils ne participent pas à la mise en place du parcours.

Matériel :

4 jeux d'animaux à prévoir (action : Guy, Laurent)

Les 21 buttes de tirs seront sélectionnées en fonction de la sécurité parmi les 32 en place

(action : Guy, Laurent)

Organisation :

Nous devons trouver des volontaires pour accompagner les tireurs sur le parcours.

Organiser parking et réception.

Organiser des volontaires pour tenir la restauration et la buvette en faisant appel aux bonnes volontés pour les gâteaux et inviter les propriétaires des terrains à un pot de l'amitié le midi.

Nourriture des arbitres : comme pour le concours en salle

Les autres rendez-vous :

- La St Sébastien: La date de la St Sébastien se trouve être le même le jour du concours, elle sera reportée à une date ultérieure (action : Alain, Didier)
- Le repas des archers: date à définir et devis à établir chez des restaurateurs (action : Michelle, Manu et Laurent)
- L'Assemblée Générale électives d'avril: définir la date, lancer un appel à candidature pour le CD et les volontaires pour le bureau. Ne pas oublier les pouvoirs. (action : Alain, Didier)
- Tir du Roy: au mois de juin date à définir.

Pas d'autres questions

Prochaine réunion le jeudi 15 décembre.

Fin de la réunion : 20h15